



CHU DE REIMS



CONNEXION

LE JOURNAL INTERNE DU CHU

JANVIER - MARS
2016

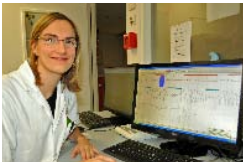
N°4

ACTUALITÉS



Cérémonie des vœux aux personnels

ZOOM SUR...



L'Unité de Sommeil et Ventilation

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Plan de formation



DOSSIER 2016 - 2020, LE NOUVEAU
PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHU

EDITO

L'année écoulée fut riche en projets et chantiers, dont certains, comme la validation du projet immobilier, se sont concrétisés grâce au collectif du CHU et au respect de l'effort consenti dans le cadre du plan de retour à l'équilibre. 2016 sera le point de départ de cinq années d'engagement avec comme feuille de route le projet d'établissement. Il est le fruit d'un travail participatif, garantissant ainsi la transversalité, la créativité et la légitimité de ce projet.

Il concerne notamment la transformation de nos prises en charge et de nos organisations : virage vers l'ambulatoire en chirurgie comme en médecine, évolution technique et organisationnelle de nos secteurs médico-techniques, renforcement de nos ressources médicales hospitalières et universitaires en chirurgie et en médecine afin de conforter les activités dédiées aux soins de recours.

Au moment où ce document est édité, la nouvelle loi de santé prévoit la réorganisation des hôpitaux publics en groupements hospitaliers de territoire : le CHU de Reims a engagé la réflexion avec les hôpitaux de son territoire pour se préparer à cette mise en œuvre qui se fera en lien étroit avec la nouvelle Agence Régionale de Santé qui vient de se mettre en place.

Mais un projet d'établissement c'est aussi les hommes et les femmes qui vont le mettre en œuvre et le faire vivre : c'est donc en donnant du sens, en communiquant tant en interne qu'en externe, en réalisant les projets avec les équipes médicales, soignantes, administratives, techniques qu'il y aura lieu d'avancer. Nous conduirons



les projets en ayant toujours une préoccupation managériale :

« comment faire » est aussi important que « faire ». Enfin, ce projet d'établissement réaffirme la vocation universitaire du CHU de Reims. Chaque malade, chaque étudiant doit pouvoir s'appuyer sur le « U » de notre CHU. La recherche et l'enseignement doivent accompagner au quotidien notre mission de soins.

Dominique De Wilde
Directrice Générale

Professeur Philippe Rieu
Président de la Commission
Médicale d'Établissement



SOMMAIRE

CONNEXION N°4 - Janvier - Mars 2016



ACTUALITÉS

Cérémonie des vœux aux personnels

4



ACTUALITÉS

Inauguration d'un centre de simulation en santé

5



ACTUALITÉS

Inauguration d'un nouvel équipement pour le diagnostic du cancer

6



ZOOM SUR ...

L'Unité de Sommeil et Ventilation

8|9



DOSSIER

2016 - 2020, le nouveau projet d'établissement du CHU

10|13



STRATÉGIE

Le projet immobilier du CHU validé par le ministère de la santé

14|15



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Plan de formation

16|17



LA PHOTO DU MOIS

Première séance de simulation à l'IRF

20



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2016

Le 15 janvier dernier, Dominique De Wilde, Directrice Générale, aux côtés du Président de la Commission Médicale d'Établissement, le Professeur Philippe Rieu, et d'Arnaud Robinet, Président du Conseil de Surveillance, a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel du CHU de Reims ainsi qu'aux partenaires institutionnels de l'établissement.

Lors de cette traditionnelle cérémonie, Madame De Wilde est revenue sur l'année écoulée qui fut riche en projets et chantiers parmi lesquels l'ouverture de l'unité de surveillance continue et d'une unité de Sommeil et Ventilation, la mise en conformité du service de réanimation, la mise en place de nouvelles instances (CTE, CHSCT, CME et Commission des soins), la rédaction et validation par les instances du projet d'établissement et enfin la validation par le COPERMO du projet immobilier visant la reconstruction du site principal du CHU, soulignant que cette bonne nouvelle fut rendue possible grâce au collectif du CHU et au respect de l'effort consenti dans le cadre du plan de retour à l'équilibre. Si le contexte financier demeure complexe, tous ont souligné les résultats satisfaisants de l'établissement.

2016, point de départ de cinq années d'engagement

Se projetant au-delà de l'année à venir, Madame De Wilde et le Professeur Rieu ont dressé la liste des projets à venir pour la période 2016-2020, cinq années pour lesquelles s'est engagé le CHU à travers son projet d'établissement. Le Professeur Rieu a salué le travail collaboratif autour du projet médical, véritable feuille de route pour les années à venir. Ce dernier a été volontairement élaboré en commun avec le projet de soins afin de

prendre en compte la réalité du terrain et de favoriser le décloisonnement nécessaire des services. La mise en œuvre de ce projet se traduira, entre autres, par la conduite des travaux des pôles d'Odontologie et de Biologie. En liens étroits avec l'ARS, le développement de l'ambulatoire, l'ouverture des SSR cardiologie et des SSR pédiatriques permettront au CHU de disposer, en 2016, d'un panel de nouvelles activités. La fin de l'année sera également marquée par le développement du pôle Femme Parents Enfant et l'ouverture de l'American Memorial Hospital II. Enfin, le renouvellement des équipements du pôle imagerie, engagé en 2015, se poursuivra par le remplacement d'un scanner et de deux IRM.

L'année de la certification

2015 fut l'année de la préparation à la certification du CHU. Dominique De Wilde a ainsi tenu à remercier l'ensemble des pilotes pour le travail ambitieux et pharaonique mené en vue de mettre en œuvre la politique qualité, laquelle entraîne une évolution des pratiques nécessaire à une prise en charge du patient dans des conditions de qualité et de sécurité optimales.

Le CHU de Reims, identité d'un territoire

Comme l'a rappelé Arnaud Robinet, le CHU de Reims est une institution emblématique de la métropole rémoise

et au-delà. Point incontournable de la nouvelle loi de santé portée par le Ministère de la Santé, les Groupements Hospitaliers de Territoire seront l'opportunité pour l'établissement de réaffirmer son positionnement territorial et de poursuivre le développement des coopérations avec les établissements voisins. Dominique De Wilde a d'ailleurs rappelé que le CHU de Reims sera l'établissement pivot du GHT associant les CH de Châlons-en-Champagne, Épernay, Rethel et Fismes, ainsi que des EHPAD publics qui voudront s'y associer.

L'année 2016 sera également marquée par la signature de la convention hospitalo-universitaire, associant le CHU à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. En s'attachant à renforcer les liens entre les deux établissements dans les champs de la recherche et de l'enseignement, ce partenariat renouvelé réaffirme avec force la place essentielle que revêt la recherche médicale et soignante aux yeux de la communauté hospitalière. Cet événement marque également la volonté de l'établissement d'accroître son attractivité pour les jeunes médecins, en leur permettant notamment d'accomplir, dans les meilleures conditions, leurs missions de soins auprès des patients, tout en bénéficiant au quotidien de formations d'excellence et de perspectives d'avenir.

Inauguration conjointe d'un nouvel équipement pour le diagnostic du cancer par le CHU de Reims et l'Institut de Cancérologie Jean Godinot



Principalement utilisé pour le diagnostic ou le suivi des cancers, ce nouveau Tomographe à Emission de Positons (TEP-TDM), acquis conjointement par l'Institut de Cancérologie Jean Godinot et le CHU de Reims offrira de nouvelles perspectives médicales. Les bénéfices attendus par ce nouvel équipement sont nombreux et peuvent d'ores et déjà se mesurer.

Un examen de pointe en médecine nucléaire

Un Tomographe à Emission de Positons (TEP) permet un examen à visée diagnostique, reposant sur la détection de rayons produits par une substance radioactive administrée au patient par voie intraveineuse. Depuis le développement de cette technique en France dans les années 2000, le nombre d'examen TEP augmente régulièrement. Le TEP fournit une image précise de l'activité métabolique à l'intérieur du tissu observé et permet le diagnostic principalement de cancer. L'équipement est également sollicité dans le diagnostic d'autres maladies, notamment en neurologie. Au-delà du diagnostic le TEP est également utilisé dans l'évaluation de l'efficacité des traitements des cancers.

Performance et confort au bénéfice des patients

Grâce à de meilleures capacités de détection de lésion à un stade précoce, ce nouvel équipement augmente les chances de guérison des patients. Par ailleurs, le temps d'acquisition de ces images est diminué de 30 % et les quantités de produit injecté sont, elles, réduites de 50 %. Ainsi, le temps d'examen a lui-même considérablement diminué passant de 40 min à 20 min offrant davantage de confort au patient. Pour le Docteur Olivier TOUBAS, chef du pôle imagerie du CHU de

Reims, « Le TEP TDM fait désormais partie des techniques routinières indispensables permettant la prise en charge thérapeutique la mieux adaptée à l'évolution de la maladie. L'acquisition de ce nouvel équipement très performant constitue pour la communauté médicale, pour les patients et pour la recherche médicale une avancée significative. »

Un groupement d'intérêt économique au service de l'innovation au bénéfice du patient

L'acquisition de ce matériel de nouvelle génération est réalisée dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique entre le CHU de Reims et l'Institut de Cancérologie Jean Godinot.

Ce TEP, seul du secteur public de Champagne-Ardenne à ce jour, s'inscrit dans une logique de coopération

territoriale avec les établissements de la région et des départements limitrophes afin de faciliter l'accès à cet équipement, grâce au raccourcissement des délais d'attente, dans le cadre de parcours de soins en cancérologie.

« La nécessité d'une offre publique forte et moderne portée par le pôle hospitalo-universitaire de cancérologie, Centre Hospitalier Universitaire et Institut de Cancérologie Jean Godinot, est indispensable pour accompagner et diffuser les évolutions rapides de la cancérologie et permettre l'accès à l'innovation tout en garantissant la qualité

et la sécurité des prises en charge» précisent ensemble Dominique De Wilde, Directrice générale du CHU de Reims et le Professeur Yacine Merrouche, Directeur Général de l'Institut de Cancérologie Jean Godinot.



INAUGURATION D'UN CENTRE DE SIMULATION EN SANTÉ À L'IRF

Structure d'enseignement, de recherche, de développement et d'approfondissement des savoirs professionnels, l'Institut Régional de Formation (IRF) du CHU de Reims, poursuit ses innovations pédagogiques avec l'ouverture d'un centre de simulation en santé. En lien avec le projet d'établissement, ce centre est porteur d'un projet pédagogique commun regroupant toutes les pratiques existantes au CHU et à l'URCA. L'objectif premier est ainsi de renforcer la qualité et la sécurité des soins, l'amélioration des comportements individuels et collectifs et la coordination du travail en équipes pluri-professionnelles. La simulation s'inscrit dans le respect d'un principe éthique « jamais la première fois sur le patient ».

Une modalité pédagogique incontournable pour renforcer la qualité et la sécurité des soins

Les innovations et les avancées technologiques offrent des possibilités pour la formation aux soins qui étaient jusqu'ici indisponibles. Parmi ces avancées, la simulation en santé doit devenir accessible à tous les professionnels et étudiants en santé. Elle permet de remplacer ou d'amplifier de vraies situations par des situations guidées qui évoquent ou répliquent des aspects fondamentaux du monde réel d'une manière totalement interactive.

Elle facilite l'acquisition de connaissances, de compétences et

et évaluation des pratiques professionnelles en renforçant les synergies d'équipe. Cette méthode est validée par la HAS comme méthode de Développement Professionnel Continu (DPC).

Cette forme d'apprentissage correspond à des pratiques de formation très variées, toujours interactives, mettant en jeu des moyens matériels plus ou moins sophistiqués (mannequins pilotés par ordinateur, environnements réalistes reconstitués, vidéo, etc.) et toujours des ressources humaines (y compris des « patients - formateurs »).

Un nouvel espace dédié à la simulation au sein de l'IRF

Situé au premier étage de l'Institut, cet espace dédié offre de nouvelles possibilités tant techniques que pédagogiques.

- ▶ Surface 134 m²
- ▶ 2 salles de simulation, dont une chambre hospitalière / salle de soins et une chambre bloc opératoire / salle

technique. Toutes les salles sont équipées de matériels recréant parfaitement l'environnement professionnel.

- ▶ 1 salle de débriefing comprenant

16 places assises, diffusion vidéo en streaming simultanée, débriefing vidéo avec horodatage des événements.

- ▶ 3 caméras HD IP et capture audio par salle de simulation
- ▶ 1 régie, serveur audio/vidéo, double affichage contrôlé, pc contrôleur mannequins.
- ▶ 2 réserves dédiées

Un projet coopératif ambitieux

Ce projet hospitalo-universitaire, financé pour la partie IRF par les fonds collectés par la taxe d'apprentissage, a été conduit à l'échelle du territoire et en collaboration avec l'université.

Le socle commun du projet pédagogique repose sur la déclaration et la gestion des événements indésirables.

Les programmes de simulation peuvent être mis en place au sein de différentes infrastructures :

- le centre de simulation de l'IRF et le centre de simulation et de situations critiques de l'URCA, qui regroupent un ensemble de ressources ayant vocation à être utilisées au service de l'enseignement dans le cadre de programmes de formation d'étudiants para-médicaux et médicaux et de professionnels de santé,
- la simulation réalisée dans l'environnement habituel de travail des participants (in situ). Utilisée dans le cadre du réseau de périnatalité, dans le cadre de DIU ou



Salle de débriefing vidéo

de comportements adaptés par une « mise en situation ». La simulation associe formation procédurale aux gestes ou aux situations techniques

de formations intra-établissements réalisées à la demande,
 ● des ateliers de simulation délocalisés réalisés au sein des instituts de formation, ou délocalisés lors de congrès ou de séminaires.
 De la formation des étudiants à la performance médicale.
 Au-delà du développement de

la simulation comme un outil d'apprentissage, de formation et de DPC, cet équipement permettra également d'appréhender la simulation comme un outil de Recherche au service de l'amélioration des comportements individuels et en équipes interprofessionnelles.

Ce projet permet de concrétiser la mise en œuvre d'une véritable plateforme de simulation. En effet, il est l'association d'infrastructures qui mettent à la disposition des utilisateurs les moyens méthodologiques, techniques et humains en faveur de la réalisation de programmes de simulation et de recherche.



ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

Un nouveau directeur pour la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications

Après une première partie de carrière militaire, Mickaël Taine intègre les hôpitaux publics en 2008. Précédemment responsable des systèmes d'information aux Hôpitaux du bassin de Taux (Sète dans l'Hérault), Monsieur Taine a pris ses fonctions de directeur des systèmes d'information et de télécommunication du CHU Reims le 1er décembre 2015.



Signature de la charte Romain JACOB

L'initiative du Professeur Jean-Paul Eschard, Doyen de la Faculté de Médecine Reims Champagne-Ardenne, en collaboration avec l'ARS, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Champagne-Ardenne et l'ERECA une journée a été consacrée à la prise en charge du handicap comme enjeu de formation et de soins, le 15 décembre dernier.

En présence de Pascal Jacob, Président d'Handidactique, invité d'honneur de cette journée, la matinée fut consacrée à un état des enseignements et des formations, au cours de laquelle fut projetée une simulation de prise en charge réalisée au centre de simulation en santé de l'IRF.

L'après-midi fut dédiée aux questions liées à l'accessibilité des locaux du CHU et à la certification des établissements de santé (méthode du patient handicapé traceur). Enfin, ont été exposés le parcours du patient et les nouvelles technologies dans le domaine de la santé.

A l'occasion de cette journée, la Faculté de Médecine et le CHU ont réitéré leurs engagements dans la politique d'accès à la santé des personnes en situation de handicap en signant la Charte Romain Jacob. Patients et professionnels retrouveront la charte affichée au bureau des entrées de l'Hôpital Robert Debré.



Les EHPAD fêtent leurs centenaires

Chaque année, une cérémonie est proposée aux résidents des quatre maisons de retraite du CHU qui soufflent leurs cent bougies. En présence de leurs proches, Yvonne Heneaux, Gerda Lefèvre, Solange Varnier et Marcel Marais, tous nés en 1914, ont reçu fleurs et cadeaux des mains de Bruno Dolomie, directeur des sites extérieurs du CHU de Reims et de Kim Duntze, adjointe au maire déléguée à la famille, à la jeunesse et aux seniors.





L'UNITÉ DE SOMMEIL ET VENTILATION

Les troubles du sommeil quels qu'ils soient (insomnie, syndrome d'apnées du sommeil, narcolepsie...) peuvent considérablement affectés la qualité de vie des patients qui en souffrent. Par exemple, le syndrome d'apnées obstructif du sommeil, peut être responsable d'une somnolence invalidante, source d'accidents de voitures. Ce syndrome est également associé à un risque accru de maladies cardio-vasculaires telles que l'hypertension artérielle, les accidents vasculaires cérébraux, les infarctus du myocarde... Ainsi, des explorations précises et spécifiques doivent être menées pour faire le diagnostic de ces troubles de manière à pouvoir proposer une prise en charge adaptée. C'est pour cette raison que le CHU de Reims a consacré une unité entièrement dédiée au diagnostic et à la prise en charge des troubles du sommeil et de la ventilation chez l'adulte.



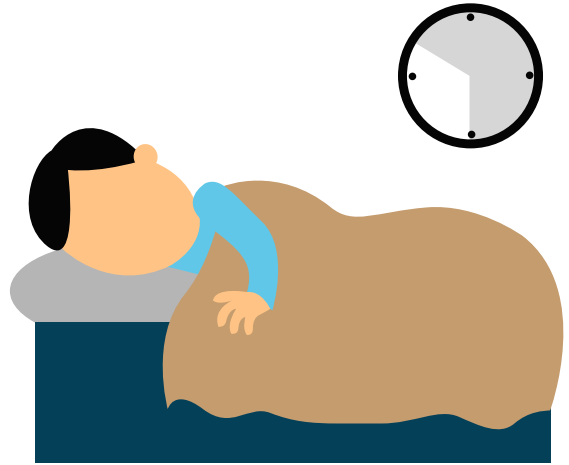
Le service de pneumologie conduit par le Professeur Gaëtan Desléé a ouvert, depuis le 2 novembre 2015, une nouvelle unité dédiée à la prise en charge des troubles du sommeil et au suivi des patients nécessitant une ventilation. Sous la responsabilité du Docteur Claire Launois et en collaboration avec les Docteurs Dominique Perdu et Josette Biya, cette unité, unique en Champagne-Ardenne, dispose de 6 lits.

Quatre de ces lits sont dédiés aux pathologies du sommeil et permettent la réalisation de polysomnographies avec enregistrement vidéo, dans des conditions optimales de surveillance, ainsi que la réalisation de polygraphies ventilatoires nocturnes. L'unité est également en mesure de réaliser, en journée, des Tests de Maintien d'Eveil (TME) dans le cadre d'aptitude à la reprise de la conduite professionnelle chez des conducteurs professionnels somnolents traités,

ainsi que des Tests Itératifs de Latence d'Endormissement (TILE) nécessaires au diagnostic de narcolepsie ou d'hypersomnie. « Nous prenons en charge de nombreux patients suivis au CHU dans le cadre de leur obésité. En effet, aujourd'hui, 1 champardennais sur 5 est atteint d'obésité et 70 % des patients obèses ont un syndrome d'apnées du sommeil » souligne le Docteur Launois.

Les deux autres lits de l'unité sont réservés au suivi des patients souffrant d'insuffisance respiratoire et nécessitant une ventilation.

Cette nouvelle Unité va également permettre, en collaboration avec d'autres services du CHU, le développement de travaux de recherche, et s'inscrit comme une plateforme pluridisciplinaire de prise en charge des troubles du sommeil.



Questions au Docteur Claire Launois

Quel bilan tirez-vous de ces deux premiers mois d'activité ?

La mise en place de cette unité dédiée nous permet une prise en charge optimale des patients souffrant de troubles du sommeil. En effet, la qualité des enregistrements du sommeil est contrôlée sur écran, tout au long de la nuit par un infirmier, ce qui nous permet de recueillir des données précises pour établir un diagnostic. Par ailleurs, les patients apprécient le confort d'avoir une chambre seule. Depuis le mois de novembre, nous avons pris en charge environ 120 patients et pour une trentaine d'entre eux, nous avons posé le diagnostic de syndrome d'apnées du sommeil sévère.

Pouvez-vous nous en dire d'avantage sur vos travaux de recherche en cours ?

Actuellement, nous menons cinq travaux de recherche dans le domaine des troubles du sommeil et de la ventilation.

- « **Obésité et chirurgie bariatrique: étude de la dyspnée et de la fonction respiratoire** », étude locale en collaboration avec le service d'endocrinologie et de chirurgie viscérale du CHU de Reims
- « **Evaluation de l'influence de la resynchronisation cardiaque sur le syndrome d'apnées du sommeil** », étude locale en collaboration avec le service de cardiologie du CHU de Reims
- **COHYPOB « Facteurs prédictifs du syndrome obésité-hypoventilation chez les sujets souffrants d'obésité »** dans le cadre d'un Programme Hospitalier de Recherche Clinique national conduit par le Professeur Kessler à Strasbourg
- **S.AGES « Recueil et suivi de nouveaux cas de syndrome d'apnées obstructif du sommeil chez des sujets d'au moins 70 ans »**, étude promue par l'Institut de Recherche en Santé Respiratoire des Pays de Loire
- **NEOSAS « Prévalence des troubles respiratoires du sommeil chez les patients avec cancer broncho-pulmonaire non à petites cellules nouvellement diagnostiqué »**, étude du Groupe Français de Pneumo-Cancérologie



2016 - 2020, LE NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHU

Le projet d'établissement engage l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire autour d'un contrat d'objectifs et de moyens constituant une démarche innovante qui doit permettre l'adaptation du tissu hospitalier aux besoins de la population. Etabli pour les cinq prochaines années, le projet d'établissement 2016-2020 constitue donc pour notre CHU la feuille de route des actions à entreprendre dans le respect des orientations stratégiques qui ont été arrêtées.

Présentation du projet qui s'articule autour des sept thématiques stratégiques du CHU :

- Projet médical - projet de soins,
- Projet social,
- Projet managérial,
- Projet qualité et gestion des risques
- Projet du système d'information,
- Projet des relations avec les usagers,
- Projet immobilier.

Ce document est présenté sous forme de fiches projets par thématique. Chaque fiche définit :

- **les plans d'actions** en ciblant les

objectifs prioritaires à atteindre sur la durée du projet,

- **les porteurs des projets** ainsi que les principales structures associées,
- **l'évaluation des incidences financières** des plans d'actions proposés,
- **le calendrier prévisionnel** de réalisation des objectifs retenus
- **les indicateurs de suivi** qui permettront d'évaluer la réalisation des plans d'actions.

Une méthodologie participative

L'élaboration du projet médical a reposé sur une démarche participative associant la communauté médicale

à travers les instances, Commission Médicale d'Etablissement et Directoire Elargi aux Chefs de Pôles qui ont validé les thématiques retenues. Au-delà de cette approche institutionnelle, qui a par ailleurs associé l'ensemble des instances (Comité Technique d'Etablissement, Commission de Soins Infirmiers et Conseil de Surveillance), le caractère participatif de la démarche a consisté à confier à un trinôme (Médecin, Cadre de Santé et Directeur) l'élaboration des fiches qui ont servi de support à la rédaction du projet médical. Si les projets des Pôles cliniques et médico-techniques ont constitué la source principale du projet médical, ce

demier s'est également inspiré des engagements pris par le CHU et l'ARS dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé en décembre 2012 et couvrant la période 2012-2017.

ZOOM sur : les thématiques du projet d'établissement

1. Projet médical, projet de soins

Les orientations définies dans le cadre du projet médical sont essentielles quant à la capacité de notre établissement à relever les défis qui s'imposent à lui dans un contexte contraint financièrement et en pleine mutation. Dans ce contexte, le CHU se doit de définir une stratégie médicale ambitieuse garantissant une optimisation de la prise en charge des patients et un renforcement du positionnement du CHU au sein de l'offre régionale de soins.

Le développement du CHU comme établissement de recours régional, Pôle de Recherche Hospitalo-Universitaire, constitue un enjeu stratégique fort et déterminant pour son avenir. Il suppose la reconnaissance d'une véritable expertise dans le cadre des principales filières de prise en charge des patients, cette reconnaissance ne pouvant être que la résultante de ses compétences soignantes et de la qualité de son plateau technique.

Enfin, au travers de ce projet médical et dans le cadre de sa triple mission, le CHU doit également démontrer sa capacité à renforcer son positionnement en matière d'enseignement et de recherche.

Ainsi, il se décline autour de six orientations stratégiques majeures :

1. Optimiser la prise en charge du patient aux différents stades de son parcours
2. Développer la prise en charge ambulatoire en adaptant l'offre de soins en hospitalisation complète
3. Renforcer le rôle de recours et d'expertise du CHU

4. Développer les coopérations.
5. Garantir une prise en charge de qualité au moyen de projets de soins diversifiés et adaptés
6. Réaffirmer la vocation universitaire du CHU en matière d'Enseignement et de Recherche

2. Projet social

Le projet social 2016-2020 du CHU, tout en s'appuyant sur l'organisation en pôles, vise à renforcer la structuration des relations sociales, en intégrant dans la politique de gestion l'ensemble des acteurs hospitaliers dont la communauté médicale. Un des enjeux majeurs portés par ce projet concerne le développement de la qualité de vie au travail pour l'ensemble des professionnels du CHU de Reims. Ces axes de travail seront déclinés au niveau collectif aussi bien qu'individuel. Ainsi, le projet social du CHU définit ses objectifs autour de trois orientations majeures :

• Moderniser les relations sociales

Il s'agit de créer un contexte favorable à l'expression des besoins de l'ensemble des professionnels et développer des valeurs sociales partagées. La réalisation de cet objectif passera par la mise en œuvre de quatre axes :

- Axe 1 : Améliorer l'accueil et l'intégration du personnel
- Axe 2 : Favoriser la diffusion de l'information et la communication au sein de l'établissement
- Axe 3 : Accompagner les Pôles dans le développement d'une politique sociale durable
- Axe 4 : Améliorer la qualité de vie au travail

• Sécuriser les environnements de travail et les parcours professionnels des agents.

Dans ce cadre de politique d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, il convient pour y parvenir de :

- Axe 1 : Développer le dialogue social et favoriser l'innovation sociale
- Axe 2 : Sécuriser les environnements et les conditions de travail
- Axe 3 : Développer une politique de maintien dans l'emploi et d'aide au retour d'emploi

• Renforcer la communauté médicale en donnant des perspectives aux jeunes praticiens.

Cette troisième partie concerne l'amélioration du parcours des jeunes praticiens et la création de nouveaux moyens de communication pour la communauté médicale.



3. Projet managérial

La conception d'un projet managérial constitue pour le CHU de Reims une innovation. Ce projet vise à accompagner les acteurs de la gouvernance du pôle jusqu'au plus près des patients afin de promouvoir un pilotage optimal des organisations au service de la qualité des prises en charge. Cet accompagnement passe notamment par des formations et des temps et espaces d'échange.

L'objectif visé, au-delà de l'optimisation du fonctionnement des pôles est d'amener à une réflexion d'ensemble sur la bienveillance et l'éthique professionnelle.

- Axe 1 : La formation et l'accompagnement au pilotage des acteurs de la gouvernance des Pôles
- Axe 2 : Le développement des compétences des professionnels au sein de l'institution
- Axe 3 : Le renforcement de la qualité de la prise en charge et de la qualité de vie au travail par le management des relations sociales.

2016 - 2020, LE NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHU

4. Projet qualité

Le CHU est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des soins et des prestations offertes aux patients. Assurer la sécurité de prise en charge et la satisfaction des patients sont les principales motivations qui animent cette démarche.

L'objectif de la Direction et des instances décisionnaires, traduit dans la formalisation d'une lettre d'engagement signée conjointement par la Directrice Générale et le Président de la CME en mars 2015, vise à ce que cette démarche soit partagée par tous, à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

Cette politique se traduit par des mesures concrètes tendant à améliorer les pratiques professionnelles et à s'assurer de la satisfaction des patients notamment par :

- **L'amélioration de la qualité et de la sécurité dans la prise en charge des patients**, à travers un management de la qualité et de la gestion des risques performant
- **L'implication des usagers dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge**
- **Le renforcement de la culture qualité et gestion des risques** auprès de tous les professionnels



5. Projet du système d'information

Le projet du système d'information vise à permettre au CHU de Reims de disposer d'ici 2018 d'une informatisation médicale conforme aux ambitions décrites dans les autres volets du projet d'établissement.

Il est construit autour de deux axes structurants : être au service de la stratégie de l'établissement et plus particulièrement du Projet Médical, des coopérations et des projets immobiliers et assurer l'ouverture du système d'information vers l'extérieur, que ce soit les patients, les professionnels de santé ou les autres établissements de santé.

Il se décline en 5 branches :

- **Accompagner le projet médical en dotant le CHU d'un système d'information médical moderne** par le déploiement de la solution Easily. Cette solution qui dispose d'une couverture

fonctionnelle complète garantira également le lien avec les autres applications métiers dans les services médico-techniques.

- **Faciliter la prise de décision** en équipant l'établissement d'un système d'information décisionnel,
- **Garantir la sécurité du système d'information,**
- **Assurer l'adéquation de l'infrastructure technique et matérielle aux besoins,**
- **Contribuer à la performance économique globale** en mettant en œuvre des projets de dématérialisation et de simplification.

6. Projet des relations avec les usagers

Ce volet du projet d'établissement a pour objet de définir la politique du CHU en matière de prise en charge non soignante des patients.

Le projet des relations avec les usagers constitue un complément à la fois indispensable et indissociable du projet médical et du projet de soins. L'hôpital est en effet non seulement un lieu de soin mais également un lieu de

d'accueil de qualité ou encore la prise en compte de la personne dans toute sa dimensions et non à la seule condition de patient, doivent constituer une référence pour chaque professionnel dans l'exercice quotidien de ses fonctions. De ces fondements découle des plans d'actions opérationnels qui permettront l'atteinte des objectifs institutionnels.

- 1. Améliorer l'accueil du patient**
- 2. Mieux évaluer la satisfaction des usagers**



vie où toute personne doit être accueillie en tenant compte de son âge, de ses habitudes de vie, de ses croyances éventuelles, de son entourage familial, de ses activités et de son environnement. Des fondements comme la considération des patients et leurs représentants comme partenaires des équipes hospitalières, l'hôpital ressentit comme un lieu

- 3. Renforcer le dialogue avec les représentants des usagers**
- 4. Donner aux patients une plus grande lisibilité sur leurs droits**
- 5. Optimiser l'accès du patient à ses données médicales**
- 6. Développer une communication lisible et facilement accessible en interne et externe**

7. Projet immobilier

La période 2016-2020 sera l'occasion de mener à terme différentes opérations du Plan Directeur déjà engagées :

- **Résidence Roux** : Démolition des anciens bâtiments et aménagements des abords.
- **Hôpital Sébastopol** : Extension du Plateau Technique de Rééducation.
- **Fondation Roederer Boisseau** : Reconstruction d'un bâtiment d'une capacité de 90 lits dédiés à l'hébergement des personnes âgées.
- **Première phase du Schéma Directeur du site principal** : Construction des nouveaux bâtiments dédiés au Pôle de Biologie d'une part, au Pôle d'Odontologie d'autre part.

Par ailleurs, et compte tenu de la validation par le Comité Interministériel de la Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins (COPERMO) le 24 novembre 2015, cette même période sera l'occasion d'engager la réalisation des autres phases du projet immobilier concernant le site principal du CHU.

Vous retrouverez prochainement l'intégralité du projet d'établissement sur l'intranet du CHU.

LE PROJET IMMOBILIER DU CHU VALIDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ



Nous vous en parlons dans le premier numéro de votre journal et c'est le 24 novembre que le Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) a rendu son avis favorable pour la conduite de ce projet immobilier d'envergure. Capable de répondre aux grandes problématiques de santé à l'horizon 2025-2030, ce projet vise à adapter l'outil hospitalo-universitaire aux attentes et aux besoins nouveaux des patients en matière de performance et de qualité des prises en charge et à ceux des professionnels qui le font vivre au quotidien.

Un projet pour une performance globale

Historiquement réparties entre les deux sites principaux, l'Hôpital Maison Blanche et l'Hôpital Robert Debré, les activités du CHU seront regroupées. « Il s'agira d'une modernisation architecturale extrêmement importante » précise Dominique De Wilde, Directrice Générale. A travers ce projet immobilier, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims modernise l'ensemble de son offre de soins en médecine et chirurgie adultes, laquelle se verra plus efficiente grâce au regroupement de ses activités. Cette recherche de performance se traduit également dans l'amélioration de qualité de la prise en charge hôtelière des patients. Le CHU disposera d'une capacité d'accueil en chambre individuelle de 85 % pour 35 % actuellement. « Cette nouvelle infrastructure va permettre à l'établissement, de conforter

son positionnement hospitalo-universitaire en matière de recherche et d'enseignement, offrant ainsi une formation de qualité aux praticiens de demain centrée sur une médecine innovante. », se félicite Dominique De Wilde.

Représentant un investissement de l'ordre de 383 millions d'euros toutes dépenses confondues, ce projet se décompose en 3 phases, sachant que les constructions des phases 1 et 2 se situent de part et d'autre du bâtiment des urgences et sont reliées à celui-ci :

- **une phase 1** qui correspond à la construction d'un bâtiment abritant un total de 489 lits et places (375 lits d'hospitalisation complète, 23 lits de réanimation, 16 lits de surveillance continue, 32 lits de soins intensifs, 23 places de chirurgie ambulatoire et 20 places de médecine ambulatoire) ainsi que le plateau technique permettant le regroupement des activités interventionnelles (bloc

opératoire, imagerie et cardiologie interventionnelles) et la proximité des activités d'imagerie et de soins critiques de celles qui resteront implantées dans le bâtiment des urgences (à savoir l'ensemble de l'imagerie conventionnelle et 15 lits de réanimation). Ce bâtiment abrite par ailleurs les activités de consultations et d'explorations fonctionnelles des disciplines qui y sont implantées.

- **une phase 2** correspondant à la construction d'un second bâtiment abritant le complément des hospitalisations, soit un total de 334 lits et places (268 lits d'hospitalisation complète, 11 lits de soins intensifs et 55 places de médecine ambulatoire). Cette phase 2 se décompose en deux opérations : la démolition de l'aile de chirurgie de l'Hôpital Maison Blanche d'une part, la construction du bâtiment neuf d'autre part. Ce bâtiment abrite par ailleurs les activités de consultations des disciplines qui y sont implantées ainsi que 36 postes de dialyse.

- **une phase 3** correspondant à la démolition de l'Hôpital Robert Debré et de l'aile de médecine de l'Hôpital Maison Blanche ainsi qu'aux aménagements des abords (parkings et espaces verts).

Calendrier du projet

A titre indicatif, la mise en service du nouvel hôpital est annoncée en 2022 pour la première tranche et en 2025 pour la seconde. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé courant 2016 avec pour



objectif de désigner l'équipe qui aura en charge la conception et la réalisation de ce projet au début de l'année 2017. Les études, puis la consultation des entreprises, se dérouleront en 2017-2018 et les travaux débiteront en 2019.

Rappelons-nous que la construction de l'Hôpital Maison Blanche s'était achevée en 1935 et l'Hôpital Robert Debré fut inauguré en 1976 par Simone Veil, alors Ministre de la santé.

Un projet immobilier global

D'autres opérations immobilières ont déjà été lancées en ce qui concerne les activités de biologie et d'odontologie.

La construction d'un nouveau Pôle de Biologie permettra ainsi le regroupement des dix laboratoires de l'établissement, aujourd'hui répartis entre les Hôpitaux Maison Blanche et

Robert Debré. D'un montant total estimé à 40,6 millions d'euros, le bâtiment doit être livré en 2018.

Par ailleurs, **la construction d'un bâtiment dédié à l'Odontologie** débutera en janvier 2016. L'objectif étant d'augmenter l'offre de soins de 70 à 80 fauteuils de soins dentaires et de les centraliser puisqu'actuellement répartis entre l'Hôpital Maison Blanche et l'Hôpital Sébastopol. La livraison du bâtiment est prévue en 2017, pour un montant total de 15 millions d'euros.



Futur pôle d'Odontologie

Retrouvez sur Intranet Rubrique Communication > Communiqués, le plan des travaux et l'impact sur le stationnement.

LE PLAN DE FORMATION ET DE DPC : UN OUTIL POUR GAGNER EN COMPÉTENCES



Le CHU de Reims a adopté son plan de formation et de DPC (Développement Professionnel Continu) pour l'année 2016, que les organisations syndicales ont accueilli favorablement lors du CTE du 10 décembre 2015.

Ce nouveau plan confirme l'investissement fort et pérenne de l'établissement en matière de formation professionnelle continue, et son ambition d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences.

Auparavant, un agent sur deux avait la possibilité de bénéficier au moins une fois d'une formation dans l'année. Grâce à une offre de formation désormais étoffée et variée, le CHU entend favoriser encore plus largement l'accès à la formation, dans le cadre du projet collectif de l'institution, comme du projet professionnel.

Un plan de formation pour l'ensemble des agents

Pour cela, le budget alloué à la formation continue des

professionnels du CHU s'élève à 1,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 1,1 millions d'euros consacrés aux études promotionnelles.

Avec plus de 100 formations institutionnelles et près de 1000 places de formations individuelles et de pôles, l'établissement se donne les moyens de former l'ensemble des agents et matérialise une réelle politique de développement des compétences à destination de tous.

Tout en confirmant une implication forte de l'établissement sur la formation continue de ses agents, le Plan de Formation et de DPC 2016 se veut également innovant. Il s'appuie à ce titre sur de nouveaux modes d'apprentissage, qui viennent compléter les méthodes

traditionnelles : la simulation en santé ou le e-learning sont ainsi valorisées dans le nouveau plan de formation.

L'offre de formation, travaillée en concertation avec les pôles et les services, reflète les souhaits de formations des agents. Plusieurs thématiques de formation, regroupant les projets de pôle et les formations individuelles, se dégagent de ce travail commun, comme l'amélioration de la prise en charge du patient et des familles, la gestion des risques, ou encore l'amélioration des conditions de travail.

La diversité des thématiques recensées permet de représenter l'ensemble des fonctions et des métiers de l'Hôpital dans la politique de formation de l'institution.

Le développement des compétences, un enjeu majeur du CHU

Si le plan de formation et de DPC a pour vocation de s'adapter aux besoins de formation des agents, il doit également s'inscrire dans une stratégie nationale de formation.

En ce sens, trois axes stratégiques prioritaires ont été définis, correspondant à un enjeu majeur du CHU en matière de développement des compétences à l'échelle de l'établissement.

- L'axe 1

Intitulé « **Accompagnement de la fonction cadre** » vise à proposer des formations à destination de l'ensemble des cadres et des cadres supérieurs de l'établissement, tous secteurs confondus. Ces formations permettront d'accompagner les cadres dans leur management au quotidien, tout en leur assurant

un soutien méthodologique, notamment au plan de la gestion de projets.

- L'axe 2

A pour objectif de former les professionnels de santé à faire face aux **situations sanitaires exceptionnelles**. Ce thème correspond à une priorité nationale. Ainsi, au CHU de Reims, une conférence accessible à un large public portant sur les plans de crise sanitaire sera organisée à plusieurs reprises en 2016. Parallèlement, plusieurs groupes de formation sur les moyens de protection individuels et collectifs et sur la décontamination hospitalière seront proposés à tous les professionnels du CHU qui le souhaitent.

- L'axe 3

Concernant la **sécurisation du circuit du médicament** permettra de former en 2016 l'encadrement et les infirmiers à la gestion des risques associée à la

dispensation du médicament dans les unités de soins.

L'offre quantitative et qualitative des formations proposées témoignent d'une politique affirmée et dynamique, reposant sur la conviction que le développement des compétences est la clé d'une réussite individuelle et surtout collective.

*Pour tous renseignements complémentaires :
Référente gestion des compétences
Sandrine COURROUX
0326787991*



JANVIER

19-20 jan.

Tours des régions au self : Nord Picardie Pas de Calais - Self du personnel dès 11 h 30



27 jan.

3e Colloque interrégional de Recherche Paramédicale - Institut Régional de Formation, dès 9 h.



FÉVRIER

2 fév.

Spectacle OPERA chorale du CMP Maupassant - CMP Maupassant - Salle de réunion du rez-de-chaussée, à 17 h



FÉVRIER - MARS

29 fév. au 9 mars

Certification du CHU - Six experts visiteurs de la HAS seront présents dans les établissements du CHU pendant cette période.



FÉVRIER

9 fév.

Nouvel an chinois - Self du personnel dès 11 h 30



25 fév.

Tours des régions au self : Auvergne Rhône Alpes - Self du personnel dès 11 h 30



29 fév.

Journée internationale des Maladies rares - Plus d'information prochainement sur intranet et sur chu-reims.fr



MARS

17 mars

Tours des régions au self : Bretagne - Self du personnel dès 11 h 30



24 mars

Portes ouvertes CMP Maupassant clinique de Champagne - Clinique de Champagne, de 13 h 00 à 16 h 00





Première séance de simulation à l'IRF

Désormais les étudiants de l'Institut Régional de Formation mais aussi les praticiens et chercheurs du CHU et de l'URCA pourront bénéficier d'un nouvel équipement de simulation en santé. *« Le réalisme est tel qu'au bout de quelques instants nous avons oublié les caméras. L'expérience m'a permis de développer mes compétences tant sur le point technique que sur la relation avec le patient »* Anais et Geoffrey, étudiant Infirmiers Anesthésistes.



Prochaine sortie de votre journal pour le second trimestre de l'année 2016.
A vos articles ! Envoyez-nous vos suggestions d'articles ou d'agenda
à l'adresse.communication@chu-reims.fr

